Envoyé en préfecture le 31/07/2026
Reçu en préfecture le 31/07/2026
Publié le
ID : 056-215602574-20260522-DECM2026_22_03-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE DE LA TRINITE-PORHOET

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Yannick LE BORGNE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de votants : 15
Date de convocation : 15 mai 2026

PRESENTS : MM. LE BORGNE Yannick - THOMAS Angélique - LESPERT Gaylord - GILLET Nelly - LE GENTIL Monique - TRAVERS Didier - BOMBLED Dominique - BAUDIC Dominique - LE CAM Gérard - LAUNAY Martine - MICAULT Frank - PINEL Isabelle - VETIL Christophe - FRIEDLANDER Julie - COLLET Mélinda

SECRETAIRE : conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Mme Mélinda COLLET, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DECM2026.22.05-03 : ACQUISITION D'UN TRACTEUR AGRICOLE – PRESENTATION DES DEVIS – CHOIX DU MATERIEL :

Rapporteur : M. Yannick LE BORGNE, Maire

Le Maire présente les différents devis reçus, pour la fourniture d'un tracteur agricole, 7 propositions au total. Parmi celles-ci, les 3 mieux placées sont étudiées :

- Marque kubota (DUVAL Mauron)
- New Holland (LE ROCH/BLANCHARD La Chèze/Ploërmel)
- Case IH (Bretagri) .

Le Maire présente le tableau comparatif de ces trois propositions :

MARQUE	REPRISE	PRIX TTC Sans reprise	SOULTE TTC	GARANTIE	PUISSANCE
KUBOTA M4073	15 000	65 400	50 400	5 ans ou 2000 h	73 cv + chargeur
NEW HOLLAND T4.75S	12 000	64 200	52 200	2 ans ou 900 h	75 cv + chargeur
CASE IH FARMALL 75A	14 000	63 600	49 600	3 ans ou 900 h	75 cv + chargeur

Les trois marques précisent qu'il y aura un prêt gratuit de tracteur, dès lors de la signature du bon de commande, en attendant la livraison du nouveau matériel, entre 6 à 8 semaines environ.

Envoyé en préfecture le 31/07/2026
Reçu en préfecture le 31/07/2026
Publié le
ID : 056-215602574-20260522-DECM2026_22_03-DE

Après vote à mains levées, les membres du Conseil Municipal :

- retiennent à l'unanimité l'offre KUBOTA tenant compte de la durée de la garantie
- autorise le Maire à signer le bon de commande
- précise que les crédits sont prévus au budget 2026

Fait et délibéré, les jour, mois et an sus dits
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

M. COLLET

Le Maire,



Y. LE BORGNE